# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1404

Approbation des droits de place des marchés pour l'année 2022

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

**Rapporteur**: Mme AUGEY Camille

## **SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU**: Mme ZDOROVTZOFF Sonia

PRESENTS: Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

#### ABSENTS NON EXCUSES :

# 2021/1404 - APPROBATION DES DROITS DE PLACE DES MARCHES POUR L'ANNEE 2022 (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les marchés forains sont un élément majeur du tissu commercial lyonnais avec 77 marchés sur l'ensemble de la ville représentant plus de 130 tenues par semaine. La 10<sup>e</sup> enquête consommateurs, éditée en 2017, indique que la part des dépenses alimentaires réalisées sur les marchés de Lyon est globalement supérieure à 10 %, représentant entre 8 et 12 % suivant les arrondissements, ce qui montre le dynamisme des marchés lyonnais.

Conformément aux dispositions de l'article 14 du règlement général des marchés, les tarifs des droits de places et droits annexes acquittés par les commerçants des marchés forains sont fixés en Conseil municipal. Par délibération n° 2015/22000 du 16 mars 2015, le Conseil municipal a fixé le principe d'une hausse annuelle de 2 % du montant des abonnements sur les marchés jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 inclus, ainsi que du montant des tickets journaliers.

En 2021, il a été décidé de reconduire les tarifs 2020 en raison notamment de la situation sanitaire.

Pour l'année 2022, il est proposé de reconduire les tarifs de 2021 selon la grille tarifaire ci-après. En effet, les mesures d'urgence liées au contexte sanitaire ont fortement impacté la tenue des marchés en 2020 et 2021. Il apparaît ainsi opportun, dans un souci de soutien à la profession, de maintenir la redevance à son niveau antérieur.

La reconduction de cette grille tarifaire, a fait l'objet d'une consultation des organisations professionnelles intéressées, comme le prévoit l'article L 2224-18 du code général des collectivités territoriales.

#### I- <u>Marchés alimentaires</u>:

# 1. Tarif journalier du mêtre linéaire (ml) applicable soit à un commerçant non abonné, soit à une extension de métrage pour un abonné

	Semaine	Samedi et dimanche	Marché couvert Etats-Unis	
	Tous les	Tous les marchés	Semaine	Samedi
	marchés			
Droit de place	1,20 €	2,40 €	2,40 €	4,80 €
du ml				

Droits annexes d'électricité : 3 €: forfait journalier par commerçant.

## 2. Tarif abonnés pour 2 mètres linéaires (ml) et par mois

		Droits de place	Droits annexes d'électricité 2 ml
Marchés à abonnement hebdomadaire (1j/7)	Bio place Henri, Guichard <i>mardi</i> , Martyrs de la Résistance, Commandant Arnaud, Bio Croix-Rousse, Ménival <i>mercredi</i> , Ménival <i>vendredi</i> , boulevard des Castors, Champvert, bio Saint Jean, César Geoffray, Roger Salengro <i>samedi</i> , Saint Rambert, Bio Vaise, place Schönberg, Victor Augagneur après-midi, Loucheur après-midi, Abbé Pierre après-midi, A. Courtois bio après-midi, Fourcade après-midi	7,00 €	2,77 €
	Place Carnot, Producteurs de pays, Guichard dimanche, Ménival dimanche, Montgolfier, Mermoz Sud, Duchère Balmont	10,06 €	
Marchés à abonnement bihebdomadaire (2j/7)	Bayard, Camille Flammarion, Les Anges, Bellecombe, Ambroise Paré, Belleville, Roger Salengro <i>mercredi et dimanche</i> , Duchère Sauvegarde, Croix-Rousse <i>Mercredi-Jeudi</i>	11,52 €	5,11 €
	Montchat, Bénédict Teissier, Tête d'Or, Jean Macé ; Croix-Rousse <i>mardi-vendredi</i> , Croix- Rousse <i>samedi-dimanche</i>	18,83 €	
Marchés à abonnement trihebdomadaire (3j/7)	Saint Antoine <i>mardi-mercredi-jeudi</i> , Victor Augagneur <i>mardi-mercredi-jeudi</i> , Gabillot, Jean-Jaurès, Général André	17,27 € 7,42 €	
	Saint Antoine <i>vendredi-samedi-dimanche</i> , Victor Augagneur <i>vendredi-samedi-dimanche</i> , Saint Louis, Ambroise Courtois	28,25 €	
	Marché couvert des Etats-Unis	54,84 €	
Marché à abonnement 6j/7	Petite place de la Croix-Rousse	46,78 €	14,85 €

## II- <u>Marchés de produits manufacturés</u>:

1. Tarif journalier du mètre linéaire applicable soit à un commerçant non abonné, soit à une extension de métrage pour un abonné : 1,20 €.

## 2. Tarif abonnés pour 2 mètres linéaires (ml) et par mois

Marchés à abonnement hebdomadaire (1j/7)			
Cours Bayard, Montchat, Guichard, Martyrs de la Résistance, Victor Augagneur, Point du Jour,			
Ambroise Paré, Mermoz Sud, Général André, Belleville	Duchère Balmont, Roger Salengro		
7,00 €	7,50 €		
Marchés à abonnement bihebdomadaire (2j/7)			
Jean Macé : 13,09 €			

#### III- <u>Marchés divers</u>:

# 1. Tarif journalier du mêtre linéaire applicable soit à un commerçant non abonné, soit à une extension de métrage pour un abonné :

		Droits de place du ml
Marchés hebdomadaires	Artisanat et Métiers d'Art, Création,	1,20 €
(1j/7)	Livres anciens Croix-Rousse, Livres	
	anciens Carnot, Timbres	
Marchés bimensuels	Livres anciens Ambroise Courtois	1,20 €
(2j/mois)	Livres anciens Lyautey	
	Livres anciens Raspail	
	Livres anciens Saint Jean	
Marchés mensuels (1j/mois)	Livres anciens Jean Macé	1,20 €
	Livres anciens marché couvert Etats-	2,40 €
	Unis	, -

### 2. Tarif abonnés pour 2 mètres linéaires (ml) et par mois

		Droits de place des 2ml
Marchés à abonnement hebdomadaire (1j/7)	Artisanat et Métiers d'Art, Création, Livres anciens Croix-Rousse, Livres anciens Carnot, Timbres	7,00 €
Marchés à abonnement bimensuel (2j/mois)	Livres anciens Ambroise Courtois Livres anciens Lyautey Livres anciens Raspail Livres anciens Saint Jean	3,50 €
Marchés à abonnement	Livres anciens Jean Macé	1,76 €
mensuel (1j/mois)	Livres anciens marché couvert Etats- Unis	3,50 €

#### IV- Marché aux bouquinistes:

Droit par case et par mois	74,96 €
----------------------------	---------

Vu l'article L 2224-18 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté municipal du 10 mai 2016 modifié portant règlement général des marchés de la Ville de Lyon ;

Vu la délibération n° 2008/981 du 22 décembre 2008 ;

Vu la délibération n° 2015/953 du 16 mars 2015;

Vu la délibération n° 2020/363 du 19 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme

**DELIBERE** 

- 1- La grille tarifaire 2021 est reconduite à l'identique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.
- 2- Les recettes en résultant seront imputées sur le programme GESTEXPLOI, opération DOPUBLIM.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Le Maire,

Grégory DOUCET